

RPC de « Beauvoir »
rue du stade
80260 Rainneville
09 60 38 22 67
ce.0800968t@ac-amiens.fr

Second CONSEIL D'ÉCOLE

DU MARDI 07 février 2023

Procès Verbal

Etaient présents :

- Madame DELIGNIERE, Vice-Présidente du SISCO
- Madame LESCOT Rose-Marie, Vice-Présidente du SISCO
- Monsieur AVISSE, Maire de Mollens au Bois
- Monsieur MANABLE, représentant de la commune de Rainneville
- Mme VAILLANT Jennifer, déléguée scolaire de Coisy.
- Mme THOMAS Julie, Présidente de l'APERB et Mme Dehame Perrine, trésorière.
- Mesdames et Messieurs BARBIER-DEMOULIN, DELHOMEL, BOUCHER, représentants titulaires des parents d'élèves élus.
- Les enseignantes : Mmes LECOMTE, BOULOGNE, PETIGNY, LESPRIT, ROYER, MOUILLARD et ROUSSEAU.
- Madame PROST, enseignante et Directrice du RPC

Absents excusés:

- Madame MALASSIS, Inspectrice de l'Education Nationale.
- Monsieur MASSET, Maire de Rainneville et Président du SISCO, représenté par Mme Ali Anne-Marie.
- Monsieur TAUFOUR, Maire de Cardonnette.
- Monsieur DEFLESSELLE, Maire de Coisy.
- Monsieur LEGUEN, représentant de la commune de Rainneville, représenté par Catherine Dupont.
- Mmes HAVET et DEGOUY-DEHENNAULT, parents élus.

La séance est ouverte à 18h.

I. Lecture du Procès Verbal du Premier Conseil d'école

Ce Procès-Verbal est donné à signature.

II. PPMS (Plan Particulier de mise en sûreté), Plan Vigipirates :

- a) Un exercice confinement aura lieu ce 09 février 2022. Une malle PPMS a été ajoutée dans le bâtiment 2 où les élèves bénéficient d'une pièce sans fenêtre.
- b) La posture Vigipirate active sur le territoire depuis le 21 décembre 2022 maintient l'ensemble du territoire au niveau « sécurité renforcée ».

Pour rappel, il est également demandé d'éviter tout attroupement devant l'établissement.

III. Nouveau bâtiment, réorganisation :

Le bâtiment 2, tel qu'on le nomme dans notre PPMS, a ouvert ses portes aux élèves de CM1 et CM2 à la rentrée de janvier 2023. Il était prévu que les élèves entrent et sortent dorénavant par la grille de maternelle. Or, après avoir remarqué que la sortie des élèves n'était pas très fonctionnelle pour les familles attendant leurs enfants de deux côtés de l'école, il a été décidé que tous les élèves de l'élémentaire sortent par la même porte vitrée, comme auparavant.

Occupation des autres salles :

L'ancienne classe de Mme Mouillard reste dédiée comme nous l'avions prévu, à la mise en place d'une salle d'arts plastiques. Elle sera investie en ce sens après les vacances de février. Elle nous est également très utile pour toutes les interventions extérieures.

L'ancienne classe de Mme Rousseau est devenue la salle des Maîtres : lieu de réunions formelles et informelles et de prise des repas, toutes les enseignantes restant sur leur lieu de travail à la pause méridienne.

IV. Evaluations CP :

Au mois de septembre, les élèves de CP ont eu des évaluations à l'issue desquelles Mme Pétigny a pu rencontrer les familles. Au cours de ce mois de janvier, comme annoncé, de nouvelles évaluations ont pris place. Elles ont eu lieu entre le 17 et le 28 janvier 2023. Mme Pétigny a rencontré toutes les familles à nouveau pour les informer des résultats.

Les élèves de ce1 ont été amenés également à réeffectuer des évaluations de fluence à mi-ce1.

V. Inscriptions en maternelle :

Les inscriptions en Mairie prendront place jusqu'au 31 mars 2023 afin que nous puissions réaliser nos premières prévisions d'effectifs pour septembre prochain.

L'accueil et la visite de l'école pour les nouveaux arrivants est prévue le jeudi 22 juin à 15h20.

A l'heure actuelle, 25 nouvelles inscriptions pourraient avoir lieu pour la rentrée de septembre en PS.

Il faut d'ores et déjà prévoir l'achat de nouveaux lits pour le dortoir.

Actuellement, nous pouvons dire que nos effectifs pour l'année prochaine s'avoisinaient à 167 élèves.

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
25	18	20	22	18	24	20	20

Les Mairies sont remerciées pour leur retour rapide des éventuelles inscriptions.

VI. Horaires de l'école :

Nous rappelons les horaires d'accueil des élèves à l'école : entre 8h25 et 8h35 le matin et entre 13h50 et 14h00 l'après-midi. Nous avons eu beaucoup beaucoup trop de retardataires le matin. Cela dure parfois jusque 8h50-9h00... Il est rappelé que les enseignantes commencent leur enseignement dès 8h35 et 14h00. Elles ne peuvent se permettre de faire des aller-retours à la porte, ceci engendrant une perte de temps conséquente pour les apprentissages des élèves. Un rappel a été diffusé aux familles à ce sujet.

De plus, il a été rappelé que l'entrée des élèves de maternelle se fait par la grille de l'école le matin. Enfin, nous remercions les familles de prévenir l'enseignante de leur enfant en cas d'absence via l'ENT. L'information leur parviendra plus rapidement qu'en passant par la Direction, Mme Prost ayant aussi une classe en responsabilité et la communication entre les deux bâtiments est rendue plus difficile.

VII. Les rythmes scolaires :

Pour rappel, l'article 521-10 du code de l'éducation prévoit que « la semaine scolaire comporte pour tous les élèves 24h d'enseignement réparties sur neuf demi-journées ». Le RPC de Beauvoir a bénéficié il y a 3 ans d'une dérogation en faveur d'une semaine à 4 jours. Cette dérogation n'étant valable que 3 ans, il nous appartient donc de la renouveler si nous le souhaitons. Après l'expression de plusieurs membres de l'assistance, il est décidé majoritairement de maintenir la semaine à 4 jours et d'en renouveler la demande.

VIII. Pont du 18 mai 2023 :

Petit rappel : le jeudi 18 mai étant férié, il n'y a pas classe le vendredi 19 mai 2023.

Attention, juste après les vacances de Printemps, le 1^{er} mai, le 8 mai et le 29 mai sont aussi fériés.

Aussi, nous invitons toutes les familles à bien respecter les journées de classe et rappelons les dates des vacances :

- Du 13 au 26 février 2023
- Du 17 avril au 1^{er} mai 2023
- Le 07 juillet après la classe.

IX. Photos/ Kermesse : dates :

Nos photos de classe prendront place le 30 mars.

Notre kermesse aura lieu le 23 juin. L'assistance y est conviée. Une réunion prendra place en mars avec l'APERB concernant son organisation.

X. Les conseils de délégués :

Comme expliqué lors du premier Conseil d'école, les élèves d'élémentaire ont pu participer à la rédaction du règlement intérieur de l'école. S'en est donc suivi un règlement avec la mise en place d'un système de « sanctions réparatrices » intra-cycle. Puis, Mme Prost a rencontré Monsieur Masset et Madame Lescot pour leur soumettre le projet afin qu'il soit suivi par le personnel du péri-scolaire. Nous pouvons déjà en observer des bénéfices même s'il reste encore des ajustements à faire.

Il nous reste maintenant à travailler sur la partie des affiches qui doivent rappeler les règles dans toute l'école. Un Conseil de délégués prendra place à ce sujet ce jeudi 09 février 2023. Sera également soulevé le problème des poubelles pour le tri du papier. L'école souhaitant entrer dans un projet de développement durable, les élèves sont déjà sensibilisés au tri des papiers. Nous remercions d'ailleurs Monsieur Taufour, Maire de Cardonnette, qui nous a procuré des poubelles en carton destinées à ce tri. Cependant, jusqu'alors, ce sont les élèves de CM1 et CM2 qui acheminaient ces poubelles au container en dehors de l'école. Il s'avère que cela prend du temps sur les apprentissages, nous recherchons donc une autre solution : il est demandé que les dames de ménage puissent en prendre la responsabilité.

XI. Travaux, demandes, remerciements

Nous remercions:

- le SISCO et son personnel :
 - * pour tous les petits travaux réalisés dans l'école chaque fois qu'une demande est créée.
 - * L'achat de nouveaux téléphones, la correspondance par ce biais a été bien souvent compliquée cette année. Nous nous en excusons auprès des familles.
 - *La création des deux nouvelles classes, spacieuses, fonctionnelles.
 - *l'achat des abonnements Word et Kaspersky pour toutes les classes de l'école.
 - la Mairie de Rainneville pour le grand sapin offert à l'occasion de Noël. (D'ailleurs, cette année, les enseignantes ont pu acheter pour chaque classe un petit cadeau correspondant à des besoins divers.)
 - M.Manable qui, conformément à sa proposition lors du 1^{er} Conseil d'école, est intervenu dans les classes de CM1 et CM2 pour interagir autour du 11 novembre.
- A ce sujet, toutes les familles et les Mairies sont également remerciées d'avoir répondu présents à notre appel pour la Commémoration du Monument : près de 70 élèves étaient présents à Rainneville pour y chanter la Marseillaise et lire des lettres de poilus. Messieurs les Maires de Cardonnette, Molliens et Coisy ont également pu accueillir des élèves de ce2 et cm2 pour y lire également des lettres dans leur commune.
- La Communauté de Communes qui offre un spectacle à chaque classe chaque année.

Nouvelles demandes :

- Face à la croissance des effectifs, la maternelle a besoin de nouveaux porte-manteaux (classe de Mme Lecomte). D'ailleurs, les porte-manteaux actuels (les uns au-dessus des autres) ne sont pas adaptés à l'autonomie des enfants.
- Madame Boulogne aimerait également pouvoir acheter une nouvelle armoire pour sa classe et rappelle son besoin de nouveaux lits pour le dortoir.
- Nous remercions la commune de Rainneville de mettre à notre disposition le gymnase et souhaiterions avoir un espace dédié au stockage de matériel tel que des tapis par exemple.
- L'équipe enseignante a récemment demandé à notre infirmière scolaire de secteur d'être à nouveau formée sur les gestes de premier secours, cette formation a eu lieu en janvier et celle-ci a posé la question du défibrillateur. Nous n'en possédons pas à l'école. Mme Ali note la demande mais l'équipe enseignante vérifiera au préalable si le cabinet médical en a un.
- Les stores du bâtiment 1 ne sont pas efficaces, les rayons de soleil passent entre les lamelles et nuisent à la visibilité aussi bien des tableaux que des Tbi. De plus, les rayons de soleil entraînent une surchauffe des tableaux blancs et nuisent à leur bon fonctionnement.
- Les projecteurs de ces 3 classes ont été mal installés si bien que l'affichage n'est jamais en plein écran et les nombreux calibrages quotidiens devant être réalisés ne peuvent être efficaces.
- 3 classes du bâtiment 1 ont des infiltrations d'eau sous les fenêtres en période de pluie.
- Attention à la peinture du bâtiment 2 qui s'écaille sur un sous-bassement et il reste un problème de thermostat de chauffage à régler.

Enfin, est soulevée la question de l'achat de livres pour chaque élève de chaque classe en fin d'année scolaire. L'an dernier, cet achat a coûté 1650 euros à la coopérative. Est-il nécessaire de maintenir cette opération alors que notre public est plutôt favorisé dans ce domaine et fréquente la bibliothèque de Cardonnette régulièrement ? De plus, notre projet d'école en cours, a vocation de favoriser les parcours artistiques et culturels des élèves, cette somme pourrait leur permettre d'autres sorties pédagogiques dans l'année, sans attendre l'unique sortie de fin d'année.

Cependant, n'est pas remis en question le cadeau de départ des élèves de cm2 (dictionnaire, clé usb, livre... ?) pour les accompagner dans leurs nouveaux projets au collège.

XII. Actions de l'APERB :

Mme Thomas, Présidente de l'APERB, évoque les actions menées depuis le début de l'année :

- L'opération pizzas avec plus de 200 pizzas vendues.
- Le marché de Noël qui a rapporté environ 1600 euros de bénéfices.
- Le loto de l'APERB qui a été un immense succès également avec environ 4500 euros de bénéfices.

Les opérations à venir :

- Ce vendredi 9 février un goûter sera offert à chaque enfant avant leur départ en vacances.
- Autour des vacances de Printemps, une grille de Pâques pour un plaisir chocolaté.
- La kermesse le 23 juin.

Monsieur Manable, Mme Prost, l'équipe enseignante et toute l'assistance félicitent tous les membres de l'Association pour leur dévouement et le nouvel élan qu'ils donnent à leur association.

Mmes La Présidente et la Vice-Présidente de l'APERB ont su rassembler une équipe impressionnante de dynamisme et de volontariat autour de leurs projets. Félicitations à eux tous !

Merci également à toutes les familles de l'école de répondre présentes à toutes leurs sollicitations.

(l'intervention complète de Mme Thomas sera affichée au même titre que le Procès-Verbal de ce conseil d'école.)

XIII. Questions diverses : aucune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 20 .

La Directrice :

C.Prost



La Secrétaire de séance :

M.Mouillard

